

La biodiversité n'attendra pas. Le Sne-FSU alerte !

L'office français de la biodiversité regarde-t-il passer le train ?

Le Sne-FSU a appelé de ces vœux depuis plusieurs dizaines d'années la création de ce grand opérateur de la biodiversité qu'est l'Office français de la biodiversité. Plus que n'importe quelle organisation syndicale nous souhaitons et mettrons tout en œuvre pour réussir la mise en place de cet établissement.

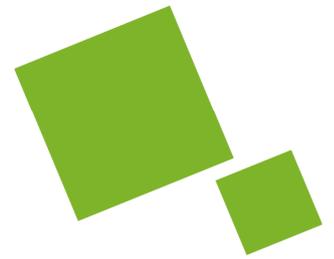
Créé au 1er janvier 2020, l'OFB est un jeune établissement. Mais cette jeunesse ne doit pas masquer les compétences, les connaissances et les réseaux d'acteurs que l'ONCFS et l'AFB ont su construire durant des années. Porteur de grands projets et d'espoir pour la biodiversité, il est pourtant peu visible et méconnu du grand public et des élus. En cette période de crise (Covid-19, changement climatique, perte majeure de biodiversité), **l'OFB doit prendre sa place dans le paysage des acteurs majeurs de la biodiversité.**

A l'annonce du confinement, le choix de l'établissement a été d'imposer le télétravail à la majorité des agents. Nous sommes bien sûr conscients que la priorité était et reste la limitation de propagation du virus et nous saluons les mesures de protections des personnels prises par la direction générale.

Mais nous sommes aussi de ceux qui pensent que nos missions de préservation du patrimoine naturel sont **essentiels**.

Un plan de continuité d'activités (PCA) et un plan de reprise des activités (PRA) ont été présentés lors d'un CHSCT et soumis pour avis au comité technique du 19 mai.

Depuis le 11 mai, les missions de terrain ont repris dans leur ensemble. Cependant, le PRA n'est pas suffisamment descriptif et nous déplorons que les missions cœur de métiers, dont les missions essentielles de surveillance, de suivis en cette année atypique, de gestion de réserves, ne semblent pas être une priorité. Nous déplorons également que ces missions n'aient pas eu



lieu pendant la période de confinement, avec des **conséquences funestes pour la biodiversité**, tandis que l'on nous réquisitionnait pour les contrôles des confinements, missions pour lesquels nos agents ne sont d'ailleurs pas habilités.

En cette période particulière, de **nombreux cas d'incivisme envers l'environnement ont été constatés** malgré les rappels nombreux de **l'intérêt de le préserver au bénéfice même de notre espèce**.

Soyez conscients de la richesse de notre nouvel établissement. L'OFB est le rassemblement d'un nombre important d'experts de la biodiversité, des enjeux de la qualité de l'eau et de l'air, de l'environnement en général. **Nous sommes en lien avec l'ensemble des acteurs** en charge de la préservation de l'environnement **sur l'ensemble du territoire français**, au travers de **multiples partenariats**. Notre établissement est une richesse et il faut valoriser les compétences et les connaissances des personnels.

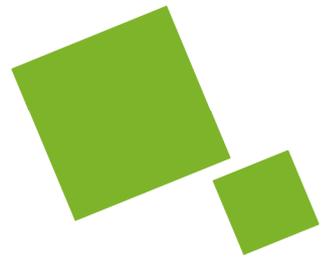
L'OFB aurait pu, aurait dû être en capacité de capter les informations précieuses et inédites sur l'évolution de notre biodiversité et de ces menaces lors de cette période si particulière pour la biodiversité.

Nous devons intervenir **concrètement sur les territoires auprès des partenaires, des collectivités, du monde agricole, du monde du BTP** pour que la biodiversité ne se réveille pas avec "la gueule de bois". Le confinement a permis de se rendre compte que la biodiversité est au rendez-vous, mais que malheureusement, la folie du « propre » et de la fréquentation des milieux naturels est de nouveau d'actualité avec des conséquences qui seront dramatiques sur la faune et la flore.

Il est primordial de recenser les thématiques sur lesquelles nous devons être réactifs pour préserver la biodiversité, tels que l'installation de colonies d'oiseaux dans des lieux fréquentés ou la gestion de la fauche (abords de routes, parcs, bords de champs, tailles des haies) en période de nidification d'oiseaux... L'OFB peut porter un message auprès de l'ensemble de ces acteurs en les invitant à modifier leurs pratiques avec pour objectif de **faire des économies tout en favorisant la biodiversité** sur leur territoire. L'OFB peut leur apporter des arguments **et mobiliser son vivier de compétences internes**.

L'OFB doit s'imposer et s'assurer des moyens nécessaires auprès de nos tutelles pour un programme ambitieux sur la biodiversité et la préservation des habitats naturels. C'est le rôle de l'OFB de remettre la biodiversité dans le débat public et d'être force de propositions face aux très mauvais signaux avancés par le ministère de l'agriculture et l'absence du ministère de la transition écologique et solidaire.

De plus, la dérogation donnée aux préfets par décret durant le confinement d'assouplir ou d'alléger les réglementations environnementales, perçues, à tort bien sûr, comme des contraintes à la reprise économique, ne sont pas pour nous rassurer sur la prise en compte de la biodiversité et de la nécessité de la protéger et de la préserver.



La notion de croissance économique est une invention conceptuelle qui en fait ne désigne que des transformations à l'avantage de certains humains et au détriment d'autres humains et de la biodiversité.

Comme le disait Lavoisier : « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

Mais la biodiversité est un bien commun, c'est pour cela qu'elle doit être préservée.

Le Sne-FSU appelle de ses vœux que le directeur général porte aussi nos demandes auprès de notre tutelle pour que les moyens financiers et humains nous permettent d'atteindre l'ambition que notre établissement porte pour la biodiversité.

Nous sommes convaincus de la force d'engagement des équipes de l'OFB, à nos dirigeants de nous montrer si nous pouvons être sûr-es de leur engagement sans faille pour la BIODIVERSITE.

Cependant, le Sne-FSU exhorte Pierre Dubreuil à sortir de sa zone de confort. L'OFB embrasse de multiples missions et son devoir est de les amener toutes et chacune au-devant de la scène sans en privilégier certaines. Le directeur général d'un établissement public pour la biodiversité ne peut pas se contenter de communiquer uniquement sur les sujets qui "plaisent" et de ne pas rassurer seulement les bons penseurs.

Nous contacter

Vote : pour

Co-secrétaires nationaux de la branche Biodiversité

Véronique CARACO-GIORDANO

06 69 31 37 36

veronique.caraco@ofb.gouv.fr

Pascal WANHEM

06 20 99 91 84

wanhem.sne@gmail.com

Permanence

Local syndical - plot i 3^{ème} étage - La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28

104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU